

REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITÉS SPORTIVES
« PROTOCOLE SÉCURITÉ SANITAIRE » DU DOJO DE GRENELLE
(version révisée et mise à jour du 30 mai 2020)

Ce Protocole sera mis en œuvre et appliqué dès autorisation de la ré-ouverture du Club (à partir en principe du 22 juin 2020 - cf. Discours du 1^{er} Ministre du 28 Mai 2020):

Outre un strict respect des “gestes barrières” et de la “distanciation physique” visant à protéger les adhérents et autres personnes fréquentant le Dojo de Grenelle, nous mettons en place les règles de précaution et de protection sanitaires suivantes - à appliquer strictement :

- Tout d’abord, pour rappel, toutes les salles (et les vestiaires) + WC + les équipements sportifs ont été totalement désinfectés ;
- Nous allons mettre en place un “portail thermique” (type « aéroport ») à l’entrée du Club pour mesurer par infrarouge la température de chacun des adhérents entrant au Club. Ceci impliquera le refus de laisser entrer au Club ceux des adhérents dont la température corporelle serait supérieure à 37,3 degrés ;
- Le personnel à l’accueil pourra également utiliser des pistolets-thermomètres pour vérifier, le cas échéant, les températures corporelles des adhérents ;
- Mise à disposition d’un distributeur de liquide hydro-alcoolique pour se désinfecter obligatoirement à l’entrée du Club + bien entendu du savon pour se laver les mains régulièrement ;
- Pose d’un plexiglas de protection pour isoler le bureau d’accueil du Club (comme dans les caisses de supermarchés);
- Le nombre d’adhérents sera limité : 1 adulte /5 m2 et 1 enfant/4 m2 (soit un maximum de 15 à 18 élèves selon les salles) – et respect de la “distanciation physique” d’1 m ;
- Tous les contenus et le déroulement de nos cours ont été revus et repensés par nos professeurs pour optimiser la distanciation physique et le contact trop rapproché; notamment par l’utilisation de mannequins individuels pour éviter les contacts (judo, MMA, grappling/luta livre...)
- Pour les cours enfants de 4 à 10 ans, les parents ou nounous devront laisser leurs enfants aux professeurs à l’entrée (à l’extérieur du Club), et les récupérer à l’entrée (à l’extérieur du Club) à la fin de leurs cours ;
- Les accompagnateurs (parents, nounous, amis) ne peuvent pas rester au Club pour assister aux cours – à l’exception des cours de Baby Gym avec 1 parent/nounou ;
- Tous les adhérents - adultes et enfants - devront venir déjà habillés en tenue de sport avant d’aller au Club;
- En conséquence, chaque adhérent devra venir avec sa propre tenue et son propre matériel d’entraînement - le port d’un bas de jogging, d’un tee-shirt et de chaussures de salle spécifique ou chaussettes (notamment pour les enfants) étant hautement recommandé pour éviter la transpiration sur les tapis et les revêtements des salles. Aucun adhérent ne pourra se déshabiller ou se rhabiller dans les salles de cours.

- Il y aura 2 flux séparés de circulation pour entrer et sortir du Club – et l’entrée et la sortie se feront par deux portes distinctes ;
- Les adhérents “entrants” ne seront pas prioritaires sur les adhérents “sortants” du Club – et ces adhérents “entrants” devront, le cas échéant, faire la queue devant le Club, le long des escaliers d’accès et plus bas si nécessaire – en respectant strictement la règle de distanciation physique d’un (1) m entre eux (comme devant les supermarchés, les supérettes ou autres commerces ouverts au public) ; cela signifie en pratique que les adhérents “entrants” devront attendre la sortie des adhérents “sortants” avant de pénétrer dans le Club ;
- Les vestiaires - adultes et enfants - seront fermées jusqu’au 31 juillet 2020;
- Aucun cours d’essai (adultes ou enfants) n’est prévu jusqu’au 31 juillet 2020;
- Attention: Obligation pour tous de se laver les mains au liquide hydro-alcoolique immédiatement à l’entrée du Club;
- Attention: Port obligatoire d’un masque chirurgical (ou autre) par tous les adhérents (adultes et enfants à partir de 11 ans) à compter de leur entrée du club, pendant les cours, dans les vestiaires et jusqu’à la sortie du Club - NB: port volontaire de masque pour les enfants de 6 à 11 ans et pas de masque pour les enfants de moins de 6 ans - comme à l’école primaire; et
- Attention: Port obligatoire également de gants en latex par tous les adhérents (adultes et enfants à partir de 11 ans) à compter de leur entrée du club, pendant les cours, dans les vestiaires et jusqu’à la sortie du Club - NB: port volontaire de gants en latex pour les enfants de 6 à 11 ans et pas de gants pour les enfants de moins de 6 ans;
- Attention: Les professeurs devront porter des masques + des protections faciales en Plexiglas (comme à l’hôpital - fournis par le Club) + des gants en latex pendant toute la durée de leur présence dans le Club;
- Tous les adhérents - adultes et enfants - devront ressortir du Club habillés en tenue de sport (pas de passage par les vestiaires adultes ou enfants);
- Pas de prêt de kimonos ou dobocks ou de gants de boxe du Club pour les cours réguliers (adultes ou enfants);
- Tous les équipements et matériels de jeux des enfants en Baby Gym, Cirque, Escrime ... et ceux utilisés par les adhérents adultes seront nettoyés et désinfectés par les professeur(e)s concerné(e)s après chaque utilisation;

L’ensemble de ces dispositions de protection sanitaire visées ci-dessus sont intégrées avec effet immédiat dans le Règlement Intérieur du Dojo de Grenelle et sont applicables immédiatement; et

Le non-respect de l’une quelconque desdites dispositions de protection sera sanctionné par l’exclusion immédiate, à titre temporaire, du cours en question, voire du Club en cas de récidive.

Dojo de Grenelle SAS
Le 30 mai 2020